المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴻⴱⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

La Caisse Marocaine des Retraites lance le «service de Médiation »

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de ses services et du renforcement de la confiance mutuelle avec ses usagers, la Caisse Marocaine des Retraites a mis en place un **« Service Médiation »** comme mode alternatif de règlement des différends pouvant survenir avec ses usagers au sujet de leurs droits en tant qu'affiliés ou pensionnés.
Ce service consiste à trouver des solutions consensuelles fondées sur l'écoute et l'orientation et sur les principes de neutralité, d'équité et de transparence.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir le formulaire de demande de médiation disponible sur le portail électronique de la CMR www.cmr.gov.ma et de le faire parvenir à nos services via l'un des différents canaux prévus à cet effet.